



Appel à communications

Colloque scientifique

Frontières des sexualités déviantes et délinquantes : états des savoirs

**Les 17 et 18 juin 2026 sur le site de la MSH Sud - Université de Montpellier III
(site Saint Charles)**

Organisé par le Réseau Thématique "Normes, déviances et réactions sociales" de l'Association Française de Sociologie (AFS) avec la MSH-SUD, le laboratoire LEIRIS de l'Université de Montpellier 3, le Centre de recherche sur les sociétés et environnements en Méditerranées (CRESEM) de l'Université de Perpignan via Domitia en partenariat avec l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS).

La sexualité peut être définie comme une « sphère spécifique mais non autonome du comportement humain, qui comprend des actes, des relations et des significations » (Bozon, 2009, p. 7), une sphère construite socialement dont la compréhension se situe dans le « non-sexuel » (Ibidem).

C'est à la pluralité de ses formes que nous nous intéressons dans le cadre de ce colloque. En effet, les sexualités représentent aujourd'hui un terrain privilégié de lecture des transformations sociales, qu'il s'agisse des normes qui les encadrent ou des dispositifs institutionnels qui les régulent. En ce sens, elles constituent un espace où se rejouent, se négocient et se transgressent des frontières morales, juridiques et politiques.

Les sexualités peuvent, d'une part, être appréhendées sous l'angle d'un processus historique de catégorisation, distinguant le normal et le pathologique (Foucault, 1976). Des approches constructivistes envisagent, d'autre part, la production de *scripts sexuels* (Gagnon, Simon, 1973), des formes de scénarios différenciés selon le genre, la classe sociale, l'âge ou encore le contexte relationnel dans lequel les échanges sexuels prennent place. Les pratiques sexuelles se retrouvent finalement hiérarchisées (Rubin, 1984) ; certaines sont stigmatisées, quand d'autres demeurent valorisées. L'étude des sexualités implique, enfin, d'analyser ses évolutions contemporaines (diffusion de la contraception, recomposition des formes conjugales, reconnaissance d'orientations autrefois marginalisées...) au travers de la pluralité des trajectoires et expériences sexuelles, et la façon dont elles s'inscrivent dans des rapports de domination ou des situations d'interactions qui les contraignent. Les transformations de l'intimité suggèrent d'observer les relations sexuelles et affectives sous l'angle de la réflexivité des individus, pris entre un idéal d'autonomie et des contraintes sociales persistantes (Giddens, 1992).

Si la délinquance correspond à la violation d'une norme juridique sanctionnable, la déviance renvoie plus largement à des écarts par rapport à des normes sociales qui se réfèrent à un groupe plus ou moins majoritaire. La question de l'intimité, souvent invoquée comme registre privé, autodéterminé ou protégé, doit être réexaminée à la lumière des sciences sociales, qui montrent que l'intime est une production sociale, exposée à des formes variables de mise en visibilité ou de contrôle. Cette réflexion invite à articuler différents espaces d'expérience qui participent à redéfinir les frontières de ce qui est considéré comme intime, déviant ou délinquant.

Ce colloque propose de penser les sexualités comme des pratiques situées au croisement de plusieurs espaces de l'intime – domestique, public, semi-public, numérique – où se redéfinissent les frontières entre licite et illicite, normal et déviant, public et privé. Il invite à articuler les dynamiques socio-historiques des normes sexuelles, l'action des acteurs de la régulation (institutions pénales, médicales, éducatives, associatives, professionnelles) et les expériences des sujets, dans des contextes marqués par des inégalités de genre, de classe, de race et de sexualité.

Dans cette perspective, le colloque s'articule autour de trois axes :

Axe 1 : Approche socio-historique de la sexualité et des sexualités déviantes et délinquantes

Cet axe propose une approche socio-historique des sexualités déviantes. Il vise d'une part à réfléchir sur le processus de construction des sexualités légales considérées. Pourquoi et comment ces sexualités minoritaires font-elles débat, au regard de l'évolution des normes formelles ou informelles qui les encadrent ? Il interrogera également les sexualités délinquantes, leur permanence et changement au cours de l'histoire. Cet axe propose de réfléchir sur la composition, décomposition, recomposition des sexualités déviantes légales ou délinquantes au regard des sexualités jugées normales.

Effectuer une socio-histoire des sexualités déviantes nécessite au préalable d'effectuer une socio-histoire de la sexualité. Au fil du temps, nous sommes passés de la sexualité reproductive sur le versant de la procréation pour aboutir à la sexualité comme expression du sujet (Bozon,

2025), autour de la “libération sexuelle” à partir des années 70, puis la normalisation de l’homosexualité dans le champ psychiatrique au début des années 1980, du mariage pour tous en 2013 (Béraud et Portie, 2017), des personnes transgenres en 2016, et enfin la reconnaissance de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap au sein des établissements spécialisés en 2023. Mais certaines sexualités ou pratiques sexuelles considérées comme normales apparaissent aujourd’hui déviantes : la sexualité semble ainsi osciller au fil des époques entre liberté sexuelle et ordre moral. De manière générale, au fil de l’histoire, s’est opéré un glissement au sein des sexualités déviantes, perçues comme délictuelles, à l’instar de l’homosexualité, elles ont basculé dans la légalité (Chavin et Lerch, 2013). D’autres sexualités telles que la pédophilie ont évolué, au fil de l’histoire de la légalité à la délinquance (Ambroise-Rendu, 2014).

Les propositions de communication pourront s’intéresser à la manière dont des groupes majoritaires étiquettent certains groupes minoritaires comme ayant une sexualité déviantes (Mathieu, 2014). De même, elles pourront être consacrées à certains groupes minoritaires revendiquant une sexualité perçue comme déviantes — notamment lorsque ces mobilisations sont jugées « improbables » (Mathieu, 1999). Il pourra également être interrogé comment les sexualités déviantes se muent en affirmation identitaire mais également les radicalités que peuvent produire ces sexualités déviantes (Broqua, 2005).

Dans le cadre de cet axe, on pourra s’intéresser à la construction sociale des sexualités délinquantes au travers des entrepreneurs, voire des « croisés de la morale » (Becker, 1963) et plus largement les « carrières » déviantes et leur évolution sociétale. Comment des sexualités délinquantes deviennent légales et réciproquement comment des sexualités légales deviennent délinquantes. Les propositions de communication pourront s’intéresser également à la carrière des délinquants sexuels mais également aux victimes. Comment les victimes se mobilisent-elles afin de faire reconnaître le préjudice qu’elles ont subi ? Quelles sont les étapes qui jalonnent leur reconnaissance ?

Axe 2 – Pratiques et expériences situées des sexualités déviantes et délinquantes

Cet axe propose d’examiner les expériences vécues des individus aux prises avec les multiples régimes normatifs qui encadrent, évaluent, catégorisent et parfois sanctionnent les sexualités (Alessandrin, 2018). Il s’agit d’interroger la manière dont les individus négocient leur position dans ces régimes de normativité parfois contradictoires. Les sexualités sont en effet prises dans des référentiels multiples (moraux, juridiques, médicaux...). Ces référentiels hiérarchisent les comportements sexuels, distribuent les stigmates et orientent les expériences subjectives, souvent de manière différenciée selon les appartenances sociales (genre, classe, race, âge, orientation sexuelle, handicap...).

Dans ce cadre, l’intimité apparaît comme un espace relationnel et réflexif dans lequel se construit une certaine « narration de soi » (Giddens, 1992). L’intimité est traversée par des injonctions sociales, des attentes normatives, des dispositifs de surveillance ou de mise en visibilité qui redéfinissent constamment les frontières entre privé, public et semi-public. L’expérience intime se déploie dans des espaces différenciés (domestiques, institutionnels, communautaires, numériques...) où les conditions d’exposition, de secret, de justification ou de transgression varient.

Les propositions de communications peuvent s'intéresser à la façon dont les normes sexuelles sont incorporées, contestées ou reconfigurées selon les contextes. Elles peuvent également se recentrer sur la manière dont les situations d'interactions impliquent de recomposer son intimité en présence d'autrui.

Des recherches portant sur les trajectoires sexuelles et identitaires seraient également appréciées, en interrogeant la manière dont les normes encadrent les expériences subjectives et structurent les rapports de genre et de sexualité qui les sous-tendent (Lévy-Guillain, 2024) Il s'agit également d'interroger les espaces dans lesquels les pratiques sexuelles prennent forme et la façon dont elles peuvent redélimiter les frontières entre espaces publics et privés (par exemple avec l'usage d'outils numériques, les lieux de rencontres semi-privés comme des clubs...) (Mowlabocus, 2023).

Les propositions peuvent enfin se questionner sur la façon dont certaines pratiques déviantes et/ou marginales, voire illégales, sont négociées au sein de différents espaces, en contact avec des dispositifs de contrôle, et gardées plus ou moins secrètes.

Axe 3 : Sexualités, institutions et acteurs de la réaction sociale

Cet axe propose d'interroger la place des sexualités en contexte institutionnel, entendues comme pratiques, identités et rapports au corps. Loin d'être absente, la sexualité y apparaît fréquemment comme « limitée », « exposée », « protégée » ou placée sous surveillance, révélant les tensions entre droits individuels, ordre institutionnel et normes morales (François, 2016).

Les institutions pénitentiaires, les centres d'hébergement, les établissements de soin — notamment psychiatriques —, mais aussi les espaces éducatifs et sportifs, constituent des terrains privilégiés pour analyser la manière dont la sexualité est autorisée, entravée, tolérée ou sanctionnée. Ces contextes produisent des cadres spécifiques dans lesquels l'intime devient un objet d'intervention, de prévention ou de contrôle, souvent au nom de la protection, du soin ou de la sécurité.

Une attention particulière pourra être portée aux acteurs institutionnels impliqués dans la régulation des sexualités : policiers, surveillants pénitentiaires, soignants, psychiatres, travailleurs sociaux, éducateurs, intervenants en « sensibilisation ». Situés à l'intersection d'un cadre légal contraignant et de représentations morales personnelles, ces acteurs participent à la définition des normes sexuelles en institution. Ils peuvent ainsi être analysés comme des « entrepreneurs de morale » (Becker, 1963), contribuant à la qualification de certaines pratiques comme acceptables, déviantes ou problématiques.

Informations pratiques :

Le colloque se déroulera **les 17 et 18 juin 2026 à la MSH Sud** (Université de Montpellier III – Site Saint Charles).

Cet appel concerne les chercheurs en sciences sociales. Néanmoins, ce colloque peut également s'adresser aux différents professionnels qui souhaitent valoriser les résultats d'expériences professionnelles, de projets de recherche et d'études.

Les propositions de communication devront indiquer : titre de la communication, nom et prénom des auteur.es, rattachement institutionnel, résumé de 3000 signes (espaces compris) maximum. Elles sont à envoyer **avant le 25 mars 2026** à rt3@irtsnormandie.ids.fr.

Les avis du comité de sélection seront transmis aux auteurs le **2 avril 2026 au plus tard**.

Comité d'organisation

Manuel Boucher, Professeur de sociologie à l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), RT3-AFS, CRESEM-UPVD, ACOFIS.

Laura Delcourt, Docteure en sociologie, Attachée de recherche, LERS, IDS Normandie

Denis Fleurdorge, Professeur des Universités, Université de Montpellier 3/LEIRIS

Eric Gondard, Maitre de conférences, Sociologie des vulnérabilités, Université de Montpellier 3/LEIRIS.

Comité scientifique

Manuel Boucher, Professeur de sociologie à l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), RT3-AFS, CRESEM-UPVD, ACOFIS.

Laura Delcourt, Docteure en sociologie, Attachée de recherche, LERS, IDS Normandie

Lucile Franz, Professeure associée, HESL, HES-SO

Christelle Achard, Doctorante en sociologie, Centre de Recherche Risques et Vulnérabilités Sociales, Université de Caen Normandie.

Julie Alev Dilmac, Enseignante-chercheuse en sociologie, Université Galatasaray.

Émilie Auger, Docteure en sociologie, Chercheure associée au Centre Emile Durkheim, Université de Bordeaux.

Louise Baudinet, Doctorante en sociologie, CREAT, Université de Lorraine

Valérian Benazeth, Docteur en science politique, CESDIP, Université de Versailles-Saint-Quentin (Paris-Saclay)

Thibaut Besozzi, Docteur en sociologie, LIR3S, Université de Bourgogne.

Julie Costa, Doctorante en sociologie, CERREV, Université de Caen et CSO Sciences Po.

Rénata De Oliveira Carvalho, Doctorante en STAPS, Professeure, Instituto Federal de Mato Grosso.

Régis Pierret, Docteur en sociologie HDR et directeur de l'IDS Normandie.

Audrey Higelin, Docteure en sociologie, chercheuse associée au Sophiapol, Université Paris Nanterre.

Kostia Lennes, docteur en Sciences Politiques et Sociales, University of Cambridge.

Denis Fleurdorge, Professeur des Universités, Université de Montpellier.

Eric Gondard, Maitre de conférences, Sociologie des vulnérabilités, Université de Montpellier III.

Bibliographie

Alessandrin, A. (2018). *Sociologie des transidentités*, Le Cavalier Bleu.

Ambroise-Rendu, A. C. (2014). *Histoire de la pédophilie: XIXe-XXIe siècles*, Fayard.

Becker, H. 1985 (1963), *Outsiders : Études de sociologie de la déviance*, Éditions Métailié.

Béraud, C., et Portier, P. (Eds.) (2017). *Métamorphoses catholiques : Acteurs, enjeux et mobilisations depuis le mariage pour tous*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Bozon, M., (2009), *Sociologie de la sexualité*, Armand Colin, coll. « 128 », 126 p.

Broqua, C. (2005). *Agir pour ne pas mourir !*, Presses de Sciences Po.

Chauvin, S., et Lerch, A. (2013), *Sociologie de l'homosexualité*, La découverte.

Combessie, P., et Mayer S. (dir.), (2013), « Sexualités négociées », *Ethnologie française*, n° 3, 192 p.

Foucault, M. (2014). *Histoire de la sexualité (Tome 1) : La volonté de savoir*, Gallimard.

François, A. (2016), « La sexualité en milieu carcéral : au cœur des représentations de personnes incarcérées », *Champ pénal/Penal field*, 13.

Gagnon J. et Simon W. (1973), « Childhood and adolescence », *Sexual Conduct. The Social Sources of Human Sexuality*, New Brunswick, Aldine Transactions, p. 21-60.

Giddens, A. (1992), *The Transformation of Intimacy: Sexuality. Love & Eroticism in Modern Societies*, Cambridge Polity Press.

Illouz, E., Kaplan, A., (2024), *Le capital sexuel*, Points, Essais, 176 pages.

Lévy-Guillain, R. (2024), *La culture du consentement: recompositions des rapports de genre et de la sexualité depuis MeToo* (Doctoral dissertation, Paris, Institut d'études politiques).

Mathieu, L. (1999), « Une mobilisation improbable: l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue française de sociologie*, p. 475-499.

Mathieu, L. (2014), *La fin du tapin: sociologie de la croisade pour l'abolition de la prostitution*, Ed. Nouvelles François Bourin.

Mowlabocus, S. (2023), « Un Grindr plus gentil ? La modération du racisme dans les espaces technologiques d'expression du désir », *Genre, sexualité & société*, n°29.

Rubin, G. (1984), “Thinking Sex: Notes for a Radical Theory of the Politics of Sexuality”, In: Vance, C. (Eds.), *Pleasure and Danger*, Routledge & Kegan, p. 267-319.